PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 2 JUIN 2026

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 2 juin 2026, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Gaétan Fortin, maire.

2026-06-144 Adoption de l'ordre du jour –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter l'ordre du jour.

2026-06-145 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026–
Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2026.

2026-06-146 Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

Fournisseurs	# Factures	Description	Montant
- Aquatech	91417	exploitation des eaux usées	2,838.72$
- Aquatech	91713	exploitation des eaux usées À valider	2,838.72$
- Aquatech	91226	honoraires janvier, février	290.34$
- Diana Lussier Pelletier	960806	entretien de mai	1,724.63$
- Environmental 360 Solutions	26579	nett./vid. toilette béton mai	52.15$
- Environmental 360 Solutions	28992	nett./vid. toilette béton mai	104.31$
- B2L Solutions Inc.	12625	Microsoft 365 et Acronis mai	202.75$
- Ministère des Finances	109330	1er vers. SQ.	75,397.00$
- Municipalité St-Paul	20792	1er et 2e quote-part incendie	87,729.50$

TOTAL : 171 178.12 $

2026-06-147 Acceptation des comptes à payer en juin 2026 (document 1-A)

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 2 juin 2026 au montant de 190 091.18$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyé par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de mai 2026 au montant de 190 091.18$ à être payés en juin 2026, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2026-06-148 Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 1 720.74$ à savoir :

Nom Fournisseur	Raison	Montant
Visa - MELCCFP	dépôt doc. syst. traitement eaux usées	1,282.00$
- Solutions iT Cloud.ca	antivirus Bitdefender	25.81$
- Amazon	recharge savon à main dist. autom.	151.30$
- Amazon	lettres dorée	8.73$
- Amazon	décoration bal 6e année	252.90$

2026-06-149 Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –

La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière

Période de questions *Reportée à la fin*

2026-06-150 Présentation et dépôt du projet de règlement relatif à la gestion contractuelle –

Madame Hélène Blanchard, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 537-2026 qui établit la procédure d'octroi et de gestion des contrats par la municipalité selon les nouvelles règles de la LCOM (Loi sur les contrats des organismes municipaux).

2026-06-151 Présentation et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement #488 relatif aux modalités de publication des avis publics –

Madame Hélène Blanchard, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 540-2026 qui modifie le règlement 488 sur les modalités de publication des avis publics.

2026-06-152 Emploi étudiant : engagement, s'il y a lieu –

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de retenir la candidature de Marco Landry, pour le poste d'emploi étudiant travaux d'été pour une période de 7 semaines.

2026-06-153 Réseau d'Information Municipale du Québec : Abonnement annuel–

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le renouvellement de l'abonnement au Réseau d'Information Municipale, au montant de 183.96$ incluant les taxes.

2026-06-154 Loisirs et Sports Montérégie : Renouvellement d'adhésion –

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de renouveler l'affiliation de Loisirs et Sports Montérégie au coût de 120.62$ incluant les taxes.

2026-06-155 Résultat appel d'offre pour traitement des fissures –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux scellements de fissures de certaines voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une soumission à savoir :

Permaroute : 0 à 5,000 mètres : 1.43$ du mètre linéaire
5,000 à 10,000 mètres : 1.41$ du mètre linéaire
10,000 mètres et plus : 1.39$ du mètre linéaire

Lignes Maska : 0 à 5,000 mètres : 1.90$ du mètre linéaire
5,000 à 10,000 mètres : 1.45$ du mètre linéaire
10,000 mètres et plus : 1.25$ du mètre linéaire

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyé par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, de reporter à l'an prochain les travaux de traitement des fissures.

2026-06-156 Résultat appel d'offre lignage de rues –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux lignages des voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé des soumissions, à savoir :

Marquage et Traçage du Québec inc : 22 102.79$ taxes incluses

Lignes Rive-Sud Inc.: 24 255.13$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Phlippe Fortin, conseiller appuyé par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à savoir : Marquage et Traçage du Québec inc., au coût de 22 102.79$ taxes incluses.

2026-06-157 Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Ajustement quote-part 2025 –

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 53 281.32$ à la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, en ajustement de la quote-part incendie 2025, le tout validé par l'audit réalisé par la firme comptable Beaulieu & Associés CPA inc., ce montant est en partie en raison de l'achat des APRIA.

2026-06-158 Festival de la Saint-Valentin : Demande de soutien financier 2027–

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la demande d'aide financière de 7 000.00$ pour l'édition de 2027, faite par le nouveau comité de la Corporation du Festival de la Saint-Valentin.

2026-06-159 Journal Coup d'Oeil : Publication Fête Nationale –

Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication de 1/8 de page dans le journal Coup d'Oeil du 17 juin prochain pour les vœux de la Fête Nationale au coût de 265.00$ plus taxes.

2026-06-160 Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Fonds d'assurance des municipalités du Québec : Versement de ristourne de 663.38$;
2. Fondation Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu : Remerciements pour l'engagement financier de la MRC Haut-Richelieu ;
3. MAMH : Répartition de la croissance d'une partie de la TVQ au montant 37 056.00$;
4. Société Alzheimer du Haut-Richelieu : Remerciements pour le don de 350.00$.

2026-06-161 Demande au MTMDQ : entretien sur chemin 4e Ligne –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu plusieurs demandes de réparation des trous sur le chemin de la 4e Ligne ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin de la 4e Ligne est sous la juridiction de ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les trous deviennent dangereux pour les automobilistes, entre autres, un des endroits est dans une courbe (entre les numéros civiques 563 et 576) avec une limite de vitesse de 80km;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'hiver dernier, les accotements se sont beaucoup dégradés;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de demander au MTMDQ d'apporter les correctifs suivants avant qu'il n'y ait des blessés :

- De colmater les trous sur le chemin de la 4e Ligne;
- De corriger la chaussée aux endroits où les accotements sont dégradés jusque dans la voie de circulation.

2026-06-162 Comité de loisirs : Nomination –

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reconnaître la nomination des membres du nouveau Comité des Loisirs :

Mesdames Frédérique Aubé, Mariette Brouillard, Suzanne Poissant, Monsieur Robert Labrie et Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, responsable des loisirs.

2026-06-163 Demande du Comité des Loisirs –

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les demandes suivantes faites par le comité :

- Installation d'un Troc-Livre dans la salle Wi-Fi, qui sera géré par le conseiller responsable des loisirs ;
- La tenue de l'activité Pique-Nique Communautaire & Familiale à Saint-Valentin le 27 juin, information à la population par l'envoi d'un communiqué et la publication sur le site et le Facebook de la municipalité.

2026-06-164 Service d'évaluateur agréé pour bâtiments municipaux –

Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de demander à la firme BBD Évaluateurs agréés, de faire l'évaluation des immeubles appartenant à la municipalité comme recommander par le représentant de la FQM assurances inc.

2026-06-165 Congrès de la F.Q.M. : Inscriptions –

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la participation de deux membres du Conseil au congrès de la F.Q.M. qui aura lieu à Québec du 24 au 26 septembre 2026 et d'en autoriser les frais suivants :

- Frais d'inscription au coût de 1 020.00$ jusqu'au 3 juillet et par la suite 1 150.00$;
- 2 nuitées dans un hôtel ;
- Frais de déplacement ainsi que les frais de repas selon le règlement en vigueur.

2026-06-166 RÉSEAU BIBLIO : Remise de reconnaissance –

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, il est résolu à

l'unanimité du Conseil de constater les reconnaissances reçues lors de l'assemblée générale annuelle du RÉSEAU Biblio tenue en mai 2026 qui sont les suivantes :

- BiblioQualité : Ruban de niveau 3 ;
- Attestation de performance pour la Progression du budget d'acquisition + chèque-cadeau de 50$;
- Attestation de performance pour la Progression du nombre de prêts numériques + chèque-cadeau de 50$.

Période de questions

2026-06-167

Levée de la séance ordinaire –
Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:21 heures.
Je, Gaétan Fortin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gaétan Fortin	Brigitte Garceau
Maire	Greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-150
Présentation et dépôt du projet de règlement relatif à la gestion contractuelle

Madame Hélène Blanchard, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 537-2026 qui établit la procédure d'octroi et de gestion des contrats par la municipalité selon les nouvelles règles de la LCOM (Loi sur les contrats des organismes municipaux).

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-151
Présentation et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement #488 relatif aux modalités de publication des avis publics

Madame Hélène Blanchard, conseillère, présente et dépose le projet de règlement 540-2026 qui modifie le règlement 488 sur les modalités de publication des avis publics.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-152
Emploi étudiant : engagement, s'il y a lieu

Sur la proposition de Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de retenir la candidature de Marco Landry, pour le poste d'emploi étudiant travaux d'été pour une période de 7 semaines.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-155
Résultat appel d'offre pour traitement des fissures

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux scellements de fissures de certaines voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé une soumission à savoir :

Permaroute : 0 à 5,000 mètres : 1.43$ du mètre linéaire
5,000 à 10,000 mètres : 1.41$ du mètre linéaire
10,000 mètres et plus : 1.39$ du mètre linéaire

Lignes Maska : 0 à 5,000 mètres : 1.90$ du mètre linéaire
5,000 à 10,000 mètres : 1.45$ du mètre linéaire
10,000 mètres et plus : 1.25$ du mètre linéaire

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyé par Madame Hélène Blanchard, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, de reporter à l'an prochain les travaux de traitement des fissures.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-156
Résultat appel d'offre lignage de rues

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite procéder aux lignages des voies de circulation sous sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a sollicité des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont déposé des soumissions, à savoir :

Marquage et Traçage du Québec inc : 22 102.79$ taxes incluses
Lignes Rive-Sud Inc.: 24 255.13$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Phlippe Fortin, conseiller appuyé par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme à savoir : Marquage et Traçage du Québec inc., au coût de 22 102.79$ taxes incluses.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-157
Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Ajustement quote-part 2025

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 53 281.32$ à la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, en ajustement de la quote-part incendie 2025, le tout validé par l'audit réalisé par la firme comptable Beaulieu & Associés CPA inc., ce montant est en partie en raison de l'achat des APRIA.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-158
Festival de la Saint-Valentin : Demande de soutien financier 2027

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la demande d'aide financière de 7 000.00$ pour l'édition de 2027, faite par le nouveau comité de la Corporation du Festival de la Saint-Valentin.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-161
Demande au MTMDQ : entretien sur chemin 4e Ligne

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu plusieurs demandes de réparation des trous sur le chemin de la 4e Ligne ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin de la 4e Ligne est sous la juridiction de ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les trous deviennent dangereux pour les automobilistes, entre autres, un des endroits est dans une courbe (entre les numéros civiques 563 et 576) avec une limite de vitesse de 80km;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'hiver dernier, les accotements se sont beaucoup dégradés;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère, appuyée par Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de demander au MTMDQ d'apporter les correctifs suivants avant qu'il n'y ait des blessés :

- De colmater les trous sur le chemin de la 4e Ligne;
- De corriger la chaussée aux endroits où les accotements sont dégradés jusque dans la voie de circulation.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-162
Comité de loisirs : Nomination

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de reconnaître la nomination des membres du nouveau Comité des Loisirs :

Mesdames Frédérique Aubé, Mariette Brouillard, Suzanne Poissant, Monsieur Robert Labrie et Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, responsable des loisirs.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-163
Demande du Comité des Loisirs

Sur la proposition de Monsieur Philippe Fortin, conseiller, appuyée par Madame Hélène Blanchard, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les demandes suivantes faites par le comité :

- Installation d'un Troc-Livre dans la salle Wi-Fi, qui sera géré par le conseiller responsable des loisirs ;
- La tenue de l'activité Pique-Nique Communautaire & Familiale à Saint-Valentin le 27 juin, information à la population par l'envoi d'un communiqué et la publication sur le site et le Facebook de la municipalité.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-164
Service d'évaluateur agréé pour bâtiments municipaux

Sur la proposition de Madame Hélène Blanchard, conseillère appuyée par Monsieur Philippe Fortin, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de demander à la firme BBD Évaluateurs agréés, de faire l'évaluation des immeubles appartenant à la municipalité comme recommander par le représentant de la FQM assurances inc.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-166
RÉSEAU BIBLIO : Remise de reconnaissance

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, appuyée par Monsieur Damien Beaulieu, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater les reconnaissances reçues lors de l'assemblée générale annuelle du RÉSEAU Biblio tenue en mai 2026 qui sont les suivantes :

- BiblioQualité : Ruban de niveau 3 ;
- Attestation de performance pour la Progression du budget d'acquisition + chèque-cadeau de 50$;
- Attestation de performance pour la Progression du nombre de prêts numériques + chèque-cadeau de 50$.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 11 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 2 juin 2026, 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Madame Hélène Blanchard, conseillère;
Monsieur Damien Beaulieu, conseiller;
Monsieur Philippe Fortin, conseiller;
Monsieur Yvon Landry, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Gaétan Fortin, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Résolution 2026-06-165
Congrès de la F.Q.M. : Inscriptions

Sur la proposition de Monsieur Yvon Landry, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la participation de deux membres du Conseil au congrès de la F.Q.M. qui aura lieu à Québec du 24 au 26 septembre 2026 et d'en autoriser les frais suivants :

- Frais d'inscription au coût de 1 020.00$ jusqu'au 3 juillet et par la suite 1 150.00$;
- 2 nuitées dans un hôtel ;
- Frais de déplacement ainsi que les frais de repas selon le règlement en vigueur.

Veuillez noter que la présente résolution peut être modifiée lors de l'adoption du procès-verbal.

ADOPTE À SAINT-VALENTIN
Ce 2e jour de juin 2026

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 30 juin 2026

Brigitte Garceau
Directrice générale et greffière-trésorière